



**PRÉFET  
DE L'HÉRAULT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 12 août 2020

### « COLOS APPRENANTES »

#### Inscrivez vite vos enfants !

Dans le cadre du plan « Vacances apprenantes » lancé par le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, des places financées par l'État au sein de « colos apprenantes » sont encore disponibles partout en France jusqu'à la fin du mois d'août.

Si vos enfants ont moins de 18 ans et souhaitent partir en vacances à la campagne, à la mer, à la montagne dans des séjours labellisés par l'État, **vous pouvez accéder à la démarche d'inscription via la plateforme [www.jpa.asso.fr/colos-apprenantes](http://www.jpa.asso.fr/colos-apprenantes)**.

Selon vos critères d'éligibilité, l'État pourra prendre en charge la totalité du prix du séjour dans la limite de 500€ la semaine.

#### **Cabinet du préfet**

Service départemental de  
la communication interministérielle  
Tél. : 04 67 61 61 25  
Mél. : [pref-communication@herault.gouv.fr](mailto:pref-communication@herault.gouv.fr)  
Site : [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)  
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance  
34062 Montpellier CEDEX 2